## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

		מומ	Jiogique	et a retique	etage	des produ	เเอ ทเดเดร	giques			
	I.1 Numéro du d	TET WHILE: NO	· —	I.2 Type d'Opérateur							
	FR-BIO-16.250-0027201.2024.001					☑ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs					
	######################################										
				<b>12.35</b>	F)		poracouro				
				752285							
es											
ir					<b>30</b>						
gato	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs					I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle					
I: Éléments obligatoires	Nom	SOCIETE D'EXPLO	ES ABATTOIRS DE	LA	Autorité QUALISUD (FR-BIO-16) Adresse 6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande						
	Adresse	LA VALEYNIE 1921	0 Lubersac			Pays	France	rges bizet , 4	Code ISO FR		
int	Pays	France	Code IS	SO FR		luys	Trunce		Code 150	110	
me	I 5 Activité ou a	rtivités de l'onérateu	r ou du grou	ine d'onérateurs							
I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs  • Préparation											
I: 1	rreparation										
ie											
Partie	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production										
1	• (d) Produits ag	• (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine									
	Méthode de production:  – production de produits biologiques										
	– product	ion biologique avec u	ine producti	on non biologique							
							4				
							1				
	La présent docu	ment est délivré con	formómont	au ràglamant (HE)	2010/01	8 of cortific gue	l'opératour c	ui lo groupo d	'onóratoure (	choisir co o	aui
	convient) satisfa	ait aux exigences dud	lit règlemen	t.	2010/04	so et certifie que	1 operateur c	ou le groupe d	operateurs	choisir ce q	Įui
	I.7 Date, lieu					I.8 Validité					
	Date	18 janvier 2024	Nom et	QUALISUD		Certificat vala	ble du	17/03/2023	au	31/12	/2024
		15:33:18 +01 (Europe/Luxem	signature								
	Lion	pourg)			4						
	Lieu	Marmande (FR)									
				1/1							
						1					

## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

II.3 In										
	formations our los torr	II.2 Quantité de produits								
	II.3 Informations sur les terres									
II.3 Informations sur les terres  II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs  II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées										
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées										
Activ	rité Opérateur	Description de l'activité ou des activités visées à la par point 5	rtie I,							
Activité Opérateur  Préparation  Préparation		Abattage d'ovins	<ul> <li>Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitar restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</li> </ul>							
Prép	aration	Abattage de veaux et de gros bovins	<ul> <li>Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</li> </ul>							
Prép	aration	Stockage de carcasses d'ovins et d'abats	<ul> <li>Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</li> </ul>							
Prép	aration	Stockage de carcasses de gros bovins et d'abats	<ul> <li>Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</li> </ul>							
Prép	aration	Stockage de carcasses de veaux et d'abats	<ul> <li>Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</li> </ul>							
	L6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 018/848									
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquel il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant  II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation  COFRAC  Hyperlien vers le certificat d'accréditation  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf										
									utres informations	ni à l'opérateur conformément au programme de ce par la circulaire afférente de l'INAO.